



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 021 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 8 décembre 2011

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 8 décembre 2011

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Brauner d'avoir trouvé le temps dans son horaire chargé de se joindre à nous aujourd'hui. Merci beaucoup, monsieur.

Je ne sais pas si le greffier vous a informé de la procédure du comité, mais en général, nous accordons environ 10 minutes aux témoins pour leurs exposés. Par souci d'équité et pour maximiser le nombre de questions, nous devons respecter des contraintes de temps pour les questions et les réponses.

Donc, ne vous offusquez pas si je vous interromps ou si un député intervient pour que nos travaux se déroulent comme prévu.

Je vous invite maintenant à présenter votre exposé.

M. Colin Brauner (professeur, Département de la zoologie, University of British Columbia, à titre personnel): Excellent. Tout d'abord, m'entendez-vous?

Le président: Oui, nous vous entendons très bien. J'imagine que j'aurais dû vous le demander dès le départ.

M. Colin Brauner: Je suis heureux de témoigner aujourd'hui.

Pour situer le contexte, je suis professeur au Département de zoologie de l'Université de la Colombie-Britannique. Je suis biologiste, plus précisément physiologue, et j'étudie comment les animaux s'adaptent à différents milieux et, au fond, comment ils fonctionnent. J'étudie les poissons, qui représentent la moitié de tous les vertébrés et qui vivent dans presque tous les milieux aquatiques. Les poissons constituent donc un groupe privilégié pour l'étude de l'adaptation environnementale. Le saumon est bien sûr très impressionnant en raison de ses capacités de migrer et de passer de l'eau douce à l'eau salée. C'est un grand défi que seulement environ 3 p. 100 de tous les poissons sont capables de relever. Même si mon programme de recherche est surtout axé sur la recherche fondamentale, j'effectue aussi des recherches liées à l'aquaculture. Comme bon nombre de mes collègues au Département de zoologie de l'Université de la Colombie-Britannique, mon objectif principal consiste à améliorer la viabilité de l'aquaculture. La recherche sur les exigences biologiques du poisson d'élevage, c'est de la physiologie appliquée, mon champ de prédilection. Ces exigences sont évidemment très importantes dans l'aquaculture intensive de toutes les espèces.

La technique d'aquaculture terrestre en parc clos est possible, mais sa rentabilité est discutable. Ce qui est clair, c'est que la rentabilité et la croissance du saumon à haute densité dépendent de l'optimisation de la qualité de l'eau et des conditions biologiques. Les systèmes d'aquaculture en recirculation, les SAR, sont propres à l'aquaculture dans la mesure où ils permettent de maîtriser entièrement les conditions d'élevage, comme la salinité, la température, l'ammoniac,

le dioxyde de carbone, la densité et tout ce qui a une grande influence sur la croissance. La maîtrise totale de ces conditions se traduit par un élevage de saumon optimal, un environnement sain pour le poisson, un produit de qualité, une croissance maximale et des économies de production. Même si les conditions nécessaires à la croissance adéquate de certaines espèces de saumon, comme le saumon de l'Atlantique, sont assez bien connues, les conditions de croissance optimale pour toutes les espèces de saumon, surtout si la densité est élevée, sont en grande partie inconnues. Pour assurer le succès à long terme de l'industrie, il est essentiel de trouver les conditions optimales afin de maximiser la croissance et d'augmenter les taux d'assimilation des aliments dans les parcs clos.

Au Freshwater Institute, en Virginie-Occidentale, et à Nofima, en Norvège, on effectue présentement de la recherche de pointe sur les exigences d'élevage du saumon de l'Atlantique. Pour mener une telle recherche en fonction des besoins propres à la Colombie-Britannique et au Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest et l'Université de la Colombie-Britannique ont conclu un partenariat, auquel Tides a demandé de se joindre, pour mettre en oeuvre InSEAS, une étude de l'environnement et des systèmes aquatiques. InSEAS, c'est aussi une installation de recherche de pointe actuellement en construction où vont travailler une équipe de renommée mondiale de spécialistes de la biologie et de la physiologie du poisson. Le grand objectif d'InSEAS, c'est de trouver les conditions nécessaires à la bonne qualité de l'eau, surtout concernant la salinité et la température, mais aussi l'ammoniac, le dioxyde de carbone, l'oxygène, le pH, la densité, les diètes de remplacement et tout ce qui permet une croissance optimale et un environnement sain pour les alevins, les saumoneaux et les saumons. Toutes ces conditions sont différentes selon le stade de développement de l'espèce ou de la souche de saumon élevé dans les parcs clos terrestres. Les résultats permettront d'établir des prévisions sur les coûts et les retombées éventuelles des conditions optimales dans les parcs clos terrestres.

● (1540)

Par exemple, nous en savons peu sur la salinité optimale pour l'élevage du saumon en parc clos. Le saumon dépense de l'énergie pour adapter son niveau d'électrolytes dans le sang lorsqu'il y a environ un tiers d'eau salée. Les pires hypothèses indiquent qu'une telle dépense énergétique ne laisserait au métabolisme que 20 p. 100 de ses capacités. C'est pourquoi on a laissé entendre qu'un niveau de salinité moyen, situé entre l'eau douce et l'eau de mer, donnerait la meilleure croissance. En Colombie-Britannique, on s'intéresse à l'élevage du saumon en parc clos à salinité moyenne. Mais aucune étude systématique ne porte sur le niveau idéal de salinité, qui influe sur le choix du lieu et le système ainsi que sur la rentabilité. Un niveau donné de salinité qui améliore de 20 p. 100 la croissance ou l'assimilation des aliments aurait une grande influence sur la production et les coûts ou les économies.

L'objectif d'InSEAS consiste à connaître les relations entre la salinité, la croissance et les autres indicateurs de rendement pour toutes les espèces de saumon, à l'aide de sept systèmes d'aquaculture en recirculation indépendants et munis de leur propre parc. Nous pouvons employer une approche semblable pour étudier la température. Les températures qui permettent une croissance optimale des diverses espèces et même des souches d'une espèce sont très différentes et la plupart nous sont toujours inconnues.

Toute la recherche à InSEAS sera effectuée en partenariat avec l'industrie et des organismes gouvernementaux. Les entreprises d'aquaculture membres du Conseil scientifique de facilitation d'InSEAS aideront les chercheurs à cerner les lacunes qui peuvent limiter la rentabilité de l'élevage du saumon en parc clos terrestre. Nous allons travailler en partenariat avec les entreprises qui vont demander de participer aux programmes de recherche, comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le CRSNG. Cependant, le CRSNG n'a pas de programmes qui concernent directement l'aquaculture et, plus précisément, les parcs clos. Ce conseil a aussi besoin du soutien de l'industrie, ce qui n'est pas facile par les temps qui courent.

Une source de financement axée sur l'aquaculture en parc clos accélérerait beaucoup les études et la communication des résultats dans l'industrie. Elle améliorerait la compétitivité du Canada dans le marché des technologies émergentes liées à l'aquaculture en parc clos terrestre.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Nous allons entreprendre les séries de questions.

Commençons par M. Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Très bien.

Merci beaucoup de votre excellent exposé, monsieur Brauner.

Vous avez effectué une recherche concernant les effets de l'aquaculture en milieu ouvert sur les stocks de saumon sauvage, n'est-ce pas?

M. Colin Brauner: Nous concentrons surtout nos efforts sur les effets des régimes de remplacement, qui consistent à augmenter l'alimentation à base de plantes dans l'élevage du saumon, et sur les effets du pou sur les alevins de saumon rose, une source de préoccupation surtout en Colombie-Britannique. J'imagine que notre étude du pou de saumon a des incidences sur les stocks dans l'océan.

● (1545)

M. Robert Sopuck: Pensez-vous être qualifié pour émettre des hypothèses à propos des effets qu'a l'aquaculture en milieu ouvert, pratiquée au large de la Colombie-Britannique, entre autres sur les stocks de saumon sauvage?

M. Colin Brauner: Je pense que le vrai problème, c'est qu'il nous manque beaucoup d'informations afin de spéculer sur les conséquences pour les stocks de saumon sauvage. Pour étudier l'impact de l'aquaculture ou des activités humaines sur l'environnement, nous devons tout d'abord bien comprendre les conditions fondamentales. Nous y parviendrons seulement grâce au financement continu de la recherche pour surveiller l'environnement dans diverses régions et au fil du temps. Nous devons bien sûr tenir compte de nombre de facteurs, mais lorsque nous connaissons les conditions fondamentales, nous pourrions commencer à examiner l'impact environnemental des diverses industries.

Je pense qu'un des principaux problèmes dans l'évaluation de l'impact des pratiques actuelles en aquaculture, c'est que nous n'avons pas assez d'informations pour tirer des conclusions avec certitude. Si on comprend mal le système, on risque de confondre les corrélations avec les causes et les effets. Nous avons besoin de fonds pour maintenir la surveillance, mais aussi pour permettre aux chercheurs de régler sans délai les problèmes majeurs, qui varient selon le système.

M. Robert Sopuck: Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il ne faut pas confondre la corrélation avec les causes et les effets. Bon nombre de ce que nous pourrions appeler des groupes d'écologistes nous ont dit sans détour que l'aquaculture avait des effets négatifs, comme si la question était entièrement réglée et qu'il fallait l'accepter. Votre prudence à titre de scientifique est donc très appréciée.

Concernant les sources d'alimentation dans l'aquaculture, vous avez effectué de la recherche sur le remplacement de l'huile de poisson par l'huile de canola. Quel pourcentage des aliments peut être de l'huile de canola ou d'autres protéines végétales?

M. Colin Brauner: C'est une excellente question.

Notre recherche porte seulement sur les huiles. D'autres chercheurs étudient les protéines, et les deux questions importent. De notre côté, nous avons constaté au début de nos travaux que nous pouvions remplacer jusqu'à 75 p. 100 de l'huile d'anchois par l'huile de canola dans le régime du saumon royal sans causer d'effets négatifs sur la croissance, la performance de nage ainsi que la capacité de passer de l'eau douce à l'eau salée et de tolérer de faibles tensions en oxygène. Nous avons examiné nombre d'indicateurs et nous étions très surpris de pouvoir changer les lipides dans une telle mesure. Nos résultats revêtent bien sûr beaucoup d'importance pour l'aquaculture, car une grande partie de l'alimentation vient de poisson sauvage broyé en granules. Si les granules peuvent contenir trois ou quatre fois plus de nutriments — du moins des lipides —, c'est très bon pour la viabilité de l'aquaculture.

M. Robert Sopuck: Je pense que c'est une réalisation remarquable. Je représente une circonscription rurale des Prairies qui produit des milliers d'acres de canola chaque année. C'est bien d'entendre que le canola présente un autre débouché.

À votre avis, les protéines de poisson sauvage limitent-elles les capacités d'approvisionnement dans l'alimentation en aquaculture? L'accès aux protéines de poisson sauvage limite-t-il l'élevage dans l'industrie?

• (1550)

M. Colin Brauner: C'est une excellente question. Si on regarde les stocks actuels, bon nombre d'espèces sont pêchées à un niveau presque maximal. Certaines espèces sont en déclin, tandis que d'autres se portent plutôt bien. Mais je pense que nous sommes sur le point d'atteindre la limite de poisson pêché dans l'océan et transformé en granules. C'est pourquoi je pense que l'industrie est très intéressée à tous les lipides de remplacement qui permettent d'augmenter les protéines et les lipides ou la croissance. D'ailleurs, le prix des protéines de poisson augmente.

M. Robert Sopuck: Les protéines de poisson d'eau salée ont-elles une particularité qui les rend plus appropriées à l'alimentation en aquaculture? Comme vous le savez, les cours d'eau douce au Canada renferment des milliers de kilogrammes de ce que nous appelons le poisson ordinaire: la carpe, le meunier noir, la carpe asiatique bien sûr, etc. Est-il possible d'intégrer les protéines de ces espèces dans l'alimentation des stocks d'aquaculture?

M. Colin Brauner: J'imagine que oui. Un des grands problèmes qu'il y a à manger un animal qui vit dans un milieu très différent, c'est que sa composition peut être très différente. Mais le poisson d'eau douce présente un volume d'ions assez semblable à celui du poisson d'eau salée, une question qui nous intéresse beaucoup. Par exemple, les acides gras, qui servent à fabriquer les oméga-3 que nous connaissons tous et les oméga-6, peuvent différer, mais il me semble tout à fait logique que la question soit au moins étudiée. Je pense que, si nous pouvons alimenter le poisson avec des protéines végétales, la protéine de poisson sera simplement meilleure.

M. Robert Sopuck: Mon temps est écoulé, mais j'aimerais beaucoup poursuivre notre discussion un autre jour.

Merci beaucoup.

Monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Sopuck.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président. Merci de votre présence et de votre témoignage d'aujourd'hui, monsieur Brauner.

Je me demande simplement si vous pourriez nous dire pourquoi votre université veut étudier les parcs clos.

M. Colin Brauner: C'est une excellente question. Il y a un certain nombre de raisons.

Ce sont les chercheurs, plutôt que l'université en tant que telle, qui s'intéressent à la question. Plusieurs d'entre nous étudient ce qui limite le rendement du poisson. Nous effectuons beaucoup de recherches sur l'adaptation des animaux aux divers milieux. Les possibilités sont tout à fait étonnantes.

Nous nous penchons sur les parcs clos, parce que nous pouvons modifier le milieu où vit le poisson, étudier les effets et connaître les facteurs qui limitent le rendement. Par exemple, nous nous intéressons beaucoup à la tolérance aux changements de salinité, à la façon dont le poisson passe de l'eau douce à l'eau salée, etc. En

outre, nous voulons savoir pourquoi un certain niveau de salinité limite le rendement de diverses espèces.

Nous nous concentrons sur un aspect en particulier, mais la recherche nous permet aussi d'appliquer nos connaissances à quelque chose qui concerne directement la population. Selon moi, la plupart d'entre nous croient qu'une aquaculture viable ou que tout ce qui peut améliorer sa viabilité est une bonne chose.

Le rôle de l'aquaculture... Excusez-moi, avez-vous...?

M. Fin Donnelly: J'allais simplement vous interrompre. Si possible, je veux poser un certain nombre de questions durant mes sept minutes.

M. Colin Brauner: Oui, bien sûr.

M. Fin Donnelly: Je ne sais pas si vous serez en mesure de répondre, mais vous pourrez émettre une hypothèse, faire connaître votre position ou donner votre opinion. Quelle est la méthode de pêche la plus viable selon vous: la pêche de poisson sauvage, l'aquaculture en milieu ouvert ou les parcs clos qui utilisent le système en recirculation?

• (1555)

M. Colin Brauner: Bien sûr, c'est une excellente question.

Avec l'accroissement des populations, et c'est une chose à laquelle on a beaucoup réfléchi, il faut plus de protéines pour nourrir tout le monde, et le poisson en est une excellente source. Pour produire le poisson nécessaire, on peut se tourner vers la pêche sauvage ou vers l'aquaculture. Je pense que la majorité des gens croient que les stocks de poisson sauvage sont déjà exploités au maximum de leur capacité, et parfois plus.

On ne peut pas envisager de tirer une plus grande production de la pêche sauvage. Pour répondre à votre question, je crois que dans des systèmes bien gérés, c'est une forme de production viable et tout à fait correcte. Mais si nous voulons accroître notre production au-delà de ce que la pêche sauvage peut nous fournir, il faut opter pour l'aquaculture. Il s'agit ensuite de voir quelle méthode est la plus durable.

L'industrie accorde une grande importance à la perception du public, et il semble évident que l'aquaculture est un chaud sujet de discussion. Souvent, les gens vont choisir leur camp: c'est bon ou c'est mauvais. Je suis convaincu qu'il y a une énorme zone grise entre les deux, et qu'il faut en discuter. Je suis toujours un peu déçu de voir que les médias adoptent l'angle du bon ou du mauvais pour traiter de la question. L'aquaculture en parc clos, dans sa forme actuelle, entre dans cette zone grise et se dirige vers des pratiques plus durables.

Pour ce qui est de l'aquaculture dans des parcs en filet, on modifie grandement les pratiques afin d'en faire une culture plus durable, ce qui est une bonne chose. C'est certainement une bonne stratégie de travailler avec des parcs clos et d'étudier la question. Les deux types de cultures comportent des avantages et des désavantages. L'aquaculture en parc clos consomme plus d'énergie que la culture dans des parcs en filet, mais elle permet de contrôler rigoureusement les conditions environnementales, et cela peut favoriser la santé du poisson.

Il est difficile de dire laquelle des deux est plus durable. La culture en parc clos en est à ses premiers balbutiements, et il est très encourageant de voir ce qu'elle permet de faire. C'est une méthode qui offre de grandes possibilités, et je pense que nous allons apprendre beaucoup de choses au fil du temps. C'est un des aspects qui nous a poussés à nous intéresser à l'aquaculture en parc clos. Il est possible d'apaiser bon nombre des préoccupations de la population à l'égard des effets négatifs de la culture dans des parcs en filet, et nous allons voir avec le temps quels seront les défis posés par l'aquaculture en parc clos.

M. Fin Donnelly: D'accord. Merci.

Le comité espère visiter l'Institut des eaux douces. Que devrions-nous examiner et quelles questions devrions-nous poser lorsque nous visiterons ses installations?

M. Colin Brauner: Je dois d'abord dire que ce sont des installations très impressionnantes. Je pense qu'un des plus grands défis est probablement le coût de l'aquaculture en parc clos. Bien des gens ont dû vous le dire, d'ailleurs. L'Institut des eaux douces a beaucoup d'ingénieurs à son bord et ils connaissent très bien les coûts rattachés aux technologies de pointe requises. Je crois qu'il serait important de leur demander combien coûterait la conception d'un tel système.

L'institut mise beaucoup sur l'utilisation de l'eau douce. Son système est conçu exclusivement pour l'élevage en eau douce, mais il a réussi à faire l'élevage du saumon de l'Atlantique en eau douce. Il serait donc très utile, je crois, de s'informer sur les pour et les contre de l'élevage du saumon de l'Atlantique en eau douce, de même que sur la densité des élevages. L'institut a mené des recherches très intéressantes à ce sujet, et son système permet de faire l'élevage à très forte densité, bien plus grande que ce que l'on croyait possible, principalement parce que la qualité de l'eau est contrôlée de façon très rigoureuse.

M. Fin Donnelly: Excellent. Merci beaucoup.

J'ai peut-être le temps de vous poser une dernière question. Des deux systèmes d'aquaculture, les parcs en filet et les parcs clos, lequel permet de mieux contrôler les pathogènes et les maladies, selon vous?

M. Colin Brauner: Un des sujets débattus à l'égard de l'aquaculture en parc clos, c'est que ce système permet de contrôler rigoureusement les pathogènes; et si on traite l'effluent rejeté par le système, on ne risque pas d'introduire de maladies dans l'environnement, ce qui est un gros avantage.

Pour ce qui est des poissons qui entrent dans le système, on s'attend généralement à ce qu'ils soient exempts de maladie. Donc, j'imagine que l'aquaculture en parc clos permet de mieux contrôler la propagation de maladies, et c'est un avantage qui intéresse certainement bien des gens.

● (1600)

M. Fin Donnelly: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Donnelly.

Monsieur Leef.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Merci, monsieur le président, et par votre entremise, je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Vous avez parlé brièvement d'une zone grise et du fait que, malheureusement, ce sont toujours les aspects négatifs qui captent l'attention du public, peu importe ce que c'est. Quand vous avez fait allusion aux études à venir qui seront menées en partenariat, vous

parliez aussi de l'industrie, qui contribue activement aux données que vous recueillez.

Je me demande comment sont choisis les intervenants de l'industrie. Je vais vous rapporter ce que j'ai entendu ici, devant le comité, car je ne veux pas avoir l'air de manquer d'objectivité ni de vouloir poser une question détournée. Je peux vous dire en toute honnêteté que les témoignages que j'ai entendus pouvaient parfois être très polarisés, et les intervenants de l'industrie nous ont présenté des opinions diamétralement opposées à celles d'autres groupes. Est-ce que les intervenants de l'industrie choisis pratiquent autant l'aquaculture dans des parcs en filet que l'aquaculture en parc clos? En fait, j'aimerais savoir si l'industrie, dont la perspective diffère parfois concernant les choses que nous avons entendues, participe à ces forums?

M. Colin Brauner: C'est une excellente question.

L'université s'intéresse à tous les aspects de la question. Notre travail se concentre surtout sur la Colombie-Britannique, car c'est là que nous sommes établis, et nous nous penchons essentiellement sur l'ensemble des facteurs. Nous faisons donc appel à des entreprises qui emploient principalement des parcs en filet, et elles sont généralement ouvertes à l'idée, même si elles ont des réserves à l'égard des aspects économiques de la chose. Et nous collaborons également avec d'autres groupes qui s'intéressent beaucoup aux systèmes en parc clos comme seule source d'aquaculture. Nous demandons donc la collaboration d'une vaste gamme d'intervenants, car nous voulons aborder la question de façon tout à fait objective. C'est ainsi que nous procédons.

M. Ryan Leef: Merci pour cette précision. On devine par votre témoignage d'aujourd'hui que vous faites certainement preuve d'objectivité, et c'est très apprécié.

J'aimerais savoir si vous pouvez répondre à cette question: À partir de quel volume ou de quelle densité pourrait-il y avoir des répercussions sur le rendement du poisson dans un système en parc clos, ou même dans des parcs en filet?

M. Colin Brauner: C'est une très bonne question, et les gens sont évidemment très intéressés de connaître la réponse. D'après les chercheurs auxquels nous avons parlé, le principal déterminant du rendement du poisson s'avère être indirectement la qualité de l'eau, et non pas la densité en tant que telle. Donc, il semble que tant qu'on maintient une bonne qualité d'eau, la culture du poisson peut se faire à très haute densité. La densité est généralement moindre dans les parcs en filet, étant donné qu'il est impossible de contrôler la qualité de l'eau qui entre dans le système. Pour les parcs clos, un chiffre qui revient souvent dans les ateliers auxquels nous assistons, c'est environ 40 kilogrammes le mètre cube. Mais à l'Institut des eaux douces, par exemple, l'élevage se fait à une densité pouvant atteindre 80 kilogrammes le mètre cube, et le rendement du poisson demeure excellent.

Il semble donc que si la qualité de l'eau est bien contrôlée, la densité ne pose pas vraiment de problème aux niveaux actuels.

M. Ryan Leef: Évidemment, il est aussi question de rentabilité. Selon votre expérience, ces concentrations soulèvent-elles des considérations d'ordre social? C'est en partie ce qui influence la décision des consommateurs.

Les concentrations atteintes grâce aux avancées technologiques dans l'aquaculture en parc clos soulèvent-elles des inquiétudes sur le plan social?

•(1605)

M. Colin Brauner: Lorsque vous utilisez le terme « social », faites-vous référence au public ou aux poissons dans les parcs clos?

M. Ryan Leef: Je fais référence au public. Les consommateurs s'inquiètent-ils des concentrations de poisson dans les piscicultures de masse?

M. Colin Brauner: D'accord. C'est une question très intéressante. Je dirais que tout dépend du poisson.

Par exemple, l'omble chevalier profite davantage lorsqu'il est élevé dans des concentrations très élevées pouvant atteindre 200 kilogrammes par mètre cube, ce qui est absolument incroyable. Cela équivaut à 200 kilogrammes par 1 000 litres. C'est un rapport de un sur cinq. Ce poisson est stressé lorsqu'il est élevé dans des concentrations moins élevées. Je crois donc que tout dépend du poisson. Le saumon vit en banc. Il est habitué à des concentrations plutôt élevées. Nous en connaissons trop peu au sujet des effets de la concentration sur les hiérarchies sociales, et autres aspects sociaux. C'est un secteur qui intéresse beaucoup de gens et qui fera probablement l'objet d'études dans un avenir rapproché.

M. Ryan Leef: Excellent. Je crois qu'il me reste suffisamment de temps pour une dernière question.

Savez-vous s'il y a des limites génétiques à la croissance du poisson? On parle de l'augmentation du taux de protéines. Nos techniques d'élevage s'améliorent à tous les niveaux, par exemple, le contrôle des conditions environnementales et de la qualité de l'eau. Y a-t-il une limite génétique à la taille que peut atteindre un saumon, et si oui, avons-nous une idée des conséquences de cette limite? On parle essentiellement d'injecter des stéroïdes dans le saumon. Je ne dis pas que c'est ce que nous faisons, mais c'est le genre d'analogie que l'on pourrait faire. Y a-t-il des limites?

M. Colin Brauner: Oui. La meilleure personne pour répondre à cette question serait Bob Devlin, du ministère des Pêches et des Océans, à Vancouver-Ouest. C'est un expert mondial dans ce domaine. Les effets des hormones de croissance sur les poissons transgénétiques est un sujet qui l'intéresse beaucoup. On peut accélérer énormément la croissance d'un animal grâce aux hormones de croissance. Toutefois, une des découvertes les plus intéressantes de M. Devlin concerne la truite arc-en-ciel. Ce poisson est élevé en pisciculture depuis plus de 100 ans. Au fil des ans, les éleveurs ont utilisé un processus de sélection leur permettant de choisir les plus gros poissons. Donc, la croissance de la truite arc-en-ciel domestiquée a été beaucoup plus rapide que celle de la truite arc-en-ciel sauvage. En vertu de cette sélection, la truite arc-en-ciel domestiquée a atteint sa taille limite. Même si l'on injecte des hormones de croissance dans les truites arc-en-ciel sauvages, ces dernières ne deviendront pas plus grosses que celles élevées en pisciculture.

Donc, je crois qu'il y a une limite physiologique à la croissance du poisson, et l'industrie le comprend jusqu'à un certain point — quoiqu'il reste encore beaucoup de choses à apprendre.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Leef.

Monsieur MacAulay, vous avez la parole.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Brauner, je vous souhaite la bienvenue. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous. J'aime bien votre point de vue neutre. Certains des témoins qui sont passés avant vous étaient soit d'un côté, soit de l'autre.

Premièrement, la substitution de l'huile de poisson par l'huile de canola constitue une idée intéressante. Cette substitution a-t-elle un effet sur le goût du poisson? Cette nourriture est-elle produite commercialement pour les aquacultures, que ce soit en parc clos ou en parc de filet?

M. Colin Brauner: C'est une très bonne question.

La plupart des aliments pour poisson contiennent des protéines végétales et des gras végétaux. Donc, il s'agit, dans une certaine mesure, d'une pratique courante. La question est de savoir si cela modifie la composition des éléments nutritifs et le goût du poisson. Habituellement, on procède de la façon suivante: quelques mois avant d'être capturé pour être vendu sur le marché, le poisson est soumis à un régime de finition. Ce régime a un impact tant sur la saveur que sur les acides gras du poisson. Après quelques mois, c'est comme si le poisson avait toujours mangé cette nourriture de finition. C'est donc une pratique intéressante.

L'hon. Lawrence MacAulay: Donc, la nourriture est produite commercialement. Aussi, la substitution de l'huile de poisson par l'huile de canola doit sûrement avoir un effet sur le goût. N'est-ce pas?

M. Colin Brauner: Honnêtement, je l'ignore. Nous n'y avons pas goûté. La composition des acides gras était différente. Elle n'était pas aussi différente que ce que l'on avait prévu, ce qui nous laisse croire que le poisson est capable de s'adapter à ce régime. Cependant, nous n'avons jamais goûté au poisson nourri avec un aliment fait avec de l'huile de canola, alors on ignore si le goût est différent.

•(1610)

L'hon. Lawrence MacAulay: Donc, vous n'avez jamais goûté à un poisson nourri avec un aliment contenant de l'huile de canola. Il serait intéressant de voir l'effet de cette substitution sur le goût du poisson.

M. Colin Brauner: En effet.

L'hon. Lawrence MacAulay: Puisque vous nous offrez un point de vue neutre, j'aimerais vous poser la question suivante. Beaucoup de témoins sont venus nous parler du pou du poisson. Comme vous et les membres du comité le savez très bien, il y a beaucoup d'emplois rattachés à l'aquaculture en parc de filet. Beaucoup de témoins se sont prononcés assez vivement contre ce genre d'aquaculture. Mais j'aimerais savoir ce que vous pensez de la résistance du pou du poisson au produit antiparasitaire Slice et de l'impact de cette résistance sur l'aquaculture en parc de filet et l'environnement?

M. Colin Brauner: C'est une très bonne question et une question compliquée.

Le problème du pou du poisson est intéressant, car il s'agit d'un cas extrêmement complexe.

L'hon. Lawrence MacAulay: D'autres témoins sont déjà venus nous parler de la complexité de la situation. Je veux seulement connaître votre point de vue.

M. Colin Brauner: D'accord.

Bon nombre des études menées sur l'impact du pou du poisson étaient corrélatives. Ce qui nous intéressait vraiment, c'était de savoir quels étaient les effets précis du pou du poisson sur les saumoneaux roses, car c'est le niveau de développement qui nous inquiète le plus. Donc, nous avons pris des saumons sauvages et des saumons de rivière et les avons exposés à différentes concentrations de pou du poisson, allant de un à quatre poux par poisson. Les résultats étaient intéressants. Les saumoneaux de moins de 0,5 gramme étaient plus sensibles au pou du poisson que les saumoneaux plus gros. Un seul pou avait un impact sur leur capacité de déplacement. Nous avons donc adopté cette statistique comme étant le seuil sans effet. Cependant, le taux de mortalité des poissons exposés au pou du poisson pendant un minimum de un mois n'était que d'environ 6 p. 100. C'était beaucoup moins élevé que ce à quoi l'on s'attendait. Aussi, lorsque le poisson atteignait un poids plus élevé que 0,5 ou 0,7 gramme et qu'il commençait à développer ses écailles, il semblait être moins affecté par le pou du poisson.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour savoir exactement quel est l'impact du pou du poisson sur le saumoneau, car les résultats variaient selon les études. Plus nous mènerons d'études sur la question, plus nous aurons de données pour prendre une décision informée sur les impacts de ce parasite.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup, monsieur Brauner. Ce que vous dites, c'est que nous devons investir davantage dans ces recherches, et je suis tout à fait d'accord avec vous.

•(1615)

M. Colin Brauner: Absolument.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je crois que je viens de réveiller les députés ministériels.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Lawrence MacAulay: Au sujet de l'aquaculture en parc de filet, devrait-on adopter d'autres règlements? J'ai l'impression que ce genre d'aquaculture n'est pas prêt à disparaître. Croyez-vous qu'il soit nécessaire d'adopter d'autres règlements? Beaucoup nous ont dit que la situation n'est pas si grave. Que devrait-on faire, selon vous? C'est un secteur très important qui compte beaucoup d'emplois et dans lequel on investit beaucoup d'argent. D'après vous, devrait-on agir pour redorer l'image de cette aquaculture?

M. Colin Brauner: C'est une très bonne question.

Tous les secteurs ont un impact quelconque. La question est de savoir ce que la société est prête à accepter comme impact. Le défi consiste à déterminer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

J'ai travaillé avec de nombreux secteurs différents. Leur réaction, tout à fait justifiée, à l'opinion publique m'a toujours impressionné. Bien souvent, ils sont prêts à travailler avec le public pour définir la nature du problème afin de faire partie de la solution.

Quelle est la meilleure façon de procéder? Les secteurs se développent au gré des changements du marché et des changements technologiques. Il faut faire attention à ne pas étouffer complètement un secteur, tout en limitant son impact sur l'environnement. Il est très difficile d'adopter des règlements si on ignore quel est l'impact. Je crois qu'il faut d'abord en apprendre davantage sur les conditions de base. Bien souvent, les données sont insuffisantes. Si on ignore quelles sont les conditions de base, il est très difficile de déduire quel sera l'impact d'un secteur.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup, monsieur Brauner.

Encore une fois, vous dites qu'il faut investir davantage dans la recherche. Avec les difficultés subjectives liées à l'aquaculture en parc de filet, croyez-vous que la certification aura un rôle à jouer dans ce secteur? On entend parler de l'écocertification et on nous dit que ce sont les grands magasins d'alimentation qui décideront quels produits seront certifiés. Croyez-vous que la certification aura un rôle à jouer?

M. Colin Brauner: Oui, je crois que la certification jouera un grand rôle dans la perception du public. Les consommateurs veulent acheter des produits qui respectent leurs principes. Donc, peu importe quelle sera la certification, pourvu qu'elle soit objective et qu'elle soit accordée par un organisme n'ayant aucun lien direct avec le secteur en question, je crois que cela aura un impact important; le marché dicte la demande, et le secteur y réagit.

La certification Ocean Wise croît en popularité. Donc, ce genre de certification jouera un rôle de plus en plus important et réglera, on l'espère, bon nombre des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brauner.

Au nom du comité, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier d'être venu témoigner et d'avoir répondu à nos nombreuses questions. Nous vous en sommes reconnaissants. Encore une fois, merci.

M. Colin Brauner: Très bien. Ce fut un plaisir. Merci.

Le président: Nous allons faire une pause de quelques minutes pour permettre aux prochains témoins de s'installer.

•(1615)

_____ (Pause) _____

•(1630)

Le président: Nous reprenons. Nous allons laisser le temps à nos témoins de s'installer.

Un avis de motion a été déposé par Mme Davidson. Je lui demanderai donc de nous lire sa motion.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): D'accord.

La motion est la suivante:

Que le Comité permanent des pêches et des océans mène une étude sur les espèces envahissantes qui représentent une menace pour le bassin des Grands Lacs afin de mieux comprendre la gestion globale de la pêche dans les Grands Lacs, et que cette étude mette l'accent sur:

la carpe asiatique et l'impact éventuel de cette espèce sur la pêche commerciale et la pêche sportive dans les Grands Lacs;

l'examen des stratégies actuelles et futures visant à éliminer le risque que représentent la carpe asiatique et d'autres espèces envahissantes, comme le poisson-serpent et la lamproie;

un survol des mécanismes de règlement des différends mis en place pour les questions bilatérales liées à la gestion des risques associés aux espèces envahissantes dans le bassin des Grands Lacs (Canada—États-Unis).

Le président: Merci, madame Davidson. Le greffier m'a fait savoir que la motion est recevable. Je lui ai demandé de prévoir du temps mardi pour que nous en discutons lorsque nous examinerons les travaux à venir. Merci.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos invités.

Madame Stewart, je vous remercie de votre présence. J'imagine que le greffier vous a avisé de nos limites de temps. Nous accordons habituellement environ 10 minutes aux exposés. Les membres du comité ont eux aussi une limite de temps à respecter pour les questions et les réponses. Ne vous offusquez pas si je vous interromps à un moment ou l'autre; c'est par souci d'équité et pour donner l'occasion à tous les membres du comité d'obtenir des réponses à leurs questions.

Cela dit, je vous invite maintenant à nous présenter l'exposé que vous avez préparé.

• (1635)

Mme Catherine Stewart (directrice de campagne, Élevage de saumon, Living Oceans Society): Merci beaucoup. Comme vous l'avez dit, je m'appelle Catherine Stewart, et je travaille à la Living Oceans Society. Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de vous parler de cet enjeu considérable, et de prendre le temps d'étudier la question.

Nous faisons également partie d'une coalition qui cherche à réformer l'aquaculture. Je sais que vous avez parlé à deux ou trois de mes collègues, dont Kelly Roebuck, qui est venue comparaître il y a quelques jours au nom de la Living Oceans Society, et David Lane, de la T. Buck Suzuki Environmental Foundation, un organisme qui fait lui aussi partie de la coalition. Pour commencer, cette coalition a été créée en 2000 et s'appelle la Coastal Alliance for Aquaculture Reform. Tous ses membres croient fermement que l'aquaculture peut apporter une contribution précieuse à la société, que le monde a besoin de la protéine de poisson, et que même si l'aquaculture est une pratique ancienne dans bien des régions, il est possible d'adopter des méthodes plus durables.

Ce qui nous préoccupe, c'est la technique d'aquaculture employée — surtout en Colombie-Britannique — et les sites d'élevage. En effet, nous croyons que les parcs en filet utilisés pour l'élevage du poisson posent problème. De plus, nous trouvons très inquiétant que ces parcs soient disposés sur la route migratoire des saumons sauvages.

Je sais qu'on cherche souvent des preuves scientifiques. Pour ma part, je ne suis pas scientifique; j'ai suivi des études anglaises à l'Université de Winnipeg, mais j'ai eu la chance de travailler avec de nombreux scientifiques au fil des ans. S'il y a une chose sur laquelle ils s'entendent tous, peu importe s'ils sont issus de l'industrie, du milieu gouvernemental ou du milieu universitaire, c'est que les preuves scientifiques sont très rares et qu'elles sont extrêmement difficiles à établir. D'habitude, les scientifiques prennent leurs décisions ou formulent leurs recommandations en fonction du poids de la preuve scientifique. En effet, il y a toujours un envers à la médaille. Même si 2 500 climatologues affirment que les changements climatiques dus aux activités humaines posent problème, il y en aura toujours pour remettre ces conclusions en question.

Dans le cas de l'élevage du saumon dans des parcs en filet, nous croyons que le poids de la preuve confirme que ce type d'élevage entraîne des répercussions négatives sur les écosystèmes et sur les stocks de saumon sauvage. Je suis certaine que vous connaissez bien l'étude qu'ont menée Ransom Myers et Jennifer Ford, de l'Université Dalhousie; ces chercheurs ont étudié l'exploitation aquicole aux quatre coins du monde et ont constaté un déclin des stocks de saumon sauvage partout où on utilise des parcs en filet.

De plus, je pense qu'il est important de souligner que le ministère des Pêches et des Océans est bel et bien conscient du risque. Voici ce qu'il dit à la page 31 de sa politique sur le saumon sauvage:

Comme toutes les autres industries axées sur les ressources, l'aquaculture, c'est connu, pose des risques à l'environnement naturel. Des risques spécifiques pour le saumon sauvage, qui sont : la possibilité de transferts de maladies et de parasites, la concurrence et les conséquences génétiques des échappées et les perturbations physiques dans les environnements près des côtes

Et à la page 34:

Si des Unités de conservation spécifiques sont menacées par des propositions d'aménagement ou d'autres activités humaines, des mesures correctives seront prises en vertu de l'article 35 (habitat du poisson) de la Loi sur les pêches ou des solutions à long terme seront envisagées...

Nous applaudissons chaudement les efforts que déploie le comité pour étudier ces solutions à long terme. Il importe également de souligner que le ministère a reconnu ouvertement sur une tribune internationale les problèmes que pose l'aquaculture. Par exemple, voici ce qu'a indiqué le ministère dans un rapport qu'il a présenté en janvier 2010 à l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique:

Les données relatives à l'aquaculture portent surtout sur les activités maritimes, car il est généralement admis que c'est cet élément de la salmoniculture qui comporte les principaux risques pour le saumon sauvage.

Ce sont les propres mots du ministère. Cette idée est donc largement acceptée. Le ministère pourrait difficilement prétendre le contraire, surtout s'il rencontre des gouvernements comme celui de la Norvège; ce gouvernement a lui aussi reconnu ouvertement les risques associés à l'aquaculture à l'aide de parcs en filet et ses répercussions sur le saumon sauvage, et en plus, il a désigné deux réseaux hydrographiques comme étant des réserves nationales du saumon où l'aquaculture est désormais interdite.

Pour l'instant, le Canada dépense des millions de dollars à tenter de gérer les risques associés à la culture du saumon dans des parcs en filet. La gestion de risques est une affaire extrêmement délicate. Ce que nous savons, c'est la portée de notre ignorance et à quel point nous comprenons mal la nature et le fonctionnement des écosystèmes. Néanmoins, le gouvernement du Canada et les provinces ont dépensé et dépensent encore des sommes astronomiques pour gérer les risques associés à l'aquaculture à l'aide de parcs en filet, assurer la conservation et la protection de l'environnement, mettre la loi en application, surveiller et analyser la santé du poisson, mener des inspections sur le terrain, recueillir des données et soumettre des rapports, ainsi que pour mener des enquêtes en cas d'infraction.

• (1640)

Il existe aussi des subventions déguisées, dont il faut selon moi absolument tenir compte lorsqu'on compare le coût des parcs clos et celui des parcs en filet. Par exemple, Pêches et Océans Canada finance depuis au moins 20 ans les recherches sur le saumon transgénique menées par Bob Devlin, du Laboratoire de Vancouver-Ouest. Ce n'est pas pour favoriser la conservation et la protection du saumon sauvage qu'on crée des saumons de grande taille qui arrivent rapidement à maturité, mais plutôt pour les besoins de l'industrie de l'aquaculture.

Le prix que d'autres doivent payer en raison des parcs en filet constitue un autre type de subvention déguisée; je sais que Mme Murray a déjà abordé la question. En effet, l'industrie des parcs en filet n'assume pas le coût des déchets qu'elle rejette dans nos écosystèmes marins; c'est plutôt notre écosystème et les citoyens du Canada qui en paient le prix. L'industrie n'a aucuns frais ou amendes à acquitter si elle étouffe l'habitat benthique ou rejette des déchets qui seront emportés par la marée jusqu'aux plages où les Premières nations ont pêché la palourde pendant des générations.

C'est nous qui devons absorber le coût de ces déchets, qui comprennent notamment des produits chimiques, des antibiotiques qui se trouvent dans les déchets d'alimentation et un enduit à base de cuivre qui empêche les filets de s'emmêler. Il se peut très bien que ces éléments affectent profondément les espèces et les écosystèmes; nous en apprenons de plus en plus sur le sujet. Dans une étude récente, le gouvernement de la Colombie-Britannique a démontré la présence d'une concentration élevée de cuivre et de zinc dans l'habitat benthique adjacent à un parc de la côte ouest de l'île de Vancouver qui ne sert pas depuis 15 ans. Ces effets peuvent donc durer longtemps.

De plus, afin de comparer les avantages des parcs clos et ceux des parcs en filet, il faut tenir compte des programmes de subventions publiques et des autres initiatives des gouvernements fédéral et provinciaux en matière d'aquaculture. En effet, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a reçu 9,4 millions de dollars pour développer l'aquaculture sur la côte sud de l'île de Terre-Neuve; le Programme de partenariat en aquaculture reçoit 600 000 \$ par année; AquaNet a reçu 14,4 millions de dollars répartis sur quatre ans, une période qui est maintenant terminée; et dernièrement, l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, ou AICA, a reçu plus d'un million de dollars pour sensibiliser la population et stimuler la vente des produits de l'aquaculture.

Même nos fonctionnaires dépensent des deniers publics pour appuyer les efforts de vente de l'industrie. Je n'ai absolument rien contre l'appui fédéral des entreprises canadiennes. Mais ce qui me pose problème, c'est que même si ces entreprises ne respectent pas l'environnement et que des groupes de citoyens comme notre coalition prennent le temps d'informer les acheteurs qu'il ne s'agit pas d'un produit écologiquement viable, le directeur du programme d'aquaculture de Pêches et Océans Canada se rend en Californie pour rencontrer les dirigeants de Safeway afin de leur dire que ces renseignements sont inexacts et que l'industrie de l'aquaculture canadienne est tout à fait durable. Selon nous, ce n'est pas nécessairement vrai, et ce n'est certainement pas la meilleure façon de dépenser les deniers publics.

Voici un autre exemple: une entreprise majeure de la Colombie-Britannique dans le domaine de l'aquaculture a reçu 250 000 \$ pour mener des recherches sur le parasite *Kudoa*. Or, ce problème ne menace pas l'écosystème, mais plutôt l'industrie, et d'après nous, c'est elle qui devrait en assumer le coût.

Afin de bien comparer les avantages et les coûts des deux techniques d'aquaculture, nous encourageons fortement le comité à évaluer l'ensemble des coûts qu'assument les gouvernements fédéral et provinciaux ayant trait à la gestion, à la surveillance, à la mise en application, aux bourses, aux subventions et au marketing, en plus du prix que d'autres doivent payer.

Dans l'ensemble, ceux qui s'adonnent à l'élevage en parc clos internalisent ces coûts. Si le Canada finit par adopter cette technique, Pêches et Océans Canada n'aura plus à s'occuper des fuites de poissons, du pou du poisson, du transfert de maladies au saumon

sauvage, de la mort de prédateurs, du dépôt de matières résiduelles dans le milieu marin et des résidus toxiques. L'argent affecté à tous ces éléments, de même qu'à la mise en application, à la surveillance et aux relations publiques liées à l'aquaculture à l'aide de parcs en filet, pourrait servir au développement d'une nouvelle industrie novatrice et d'un produit de plus en plus en demande.

• (1645)

Je sais qu'il a beaucoup été question de la valeur des emplois au sein des localités côtières. En Colombie-Britannique, j'ai passé beaucoup de temps dans ces collectivités; je sais donc qu'il est difficile d'y trouver un emploi et que peu d'industries y survivent. Mais j'invite le comité à examiner très attentivement les allégations au sujet du nombre d'emplois attribuables à l'aquaculture dans cette province. Le comité provincial sur l'aquaculture durable a confié à un consultant externe le mandat d'évaluer le marché de l'emploi; ce dernier a déterminé qu'en Colombie-Britannique, environ 2 900 emplois directs et indirects sont attribuables à l'industrie de la salmiculture. Or, la B.C. Salmon Farmers Association et l'industrie se fient plutôt à une étude de PriceWaterhouseCoopers, qui affirme que 6 000 emplois sont attribuables à l'industrie. Toutefois, cette étude n'est pas publique. Contrairement à l'étude de la Société canadienne de science animale que quiconque peut examiner minutieusement pour en comprendre les conclusions, l'étude de PriceWaterhouseCoopers ne cesse de répéter que l'industrie génère 6 000 emplois — soit le double de ce qu'affirme la SCSSA — sans expliquer comment elle est parvenue à cette conclusion.

Nous aimerions vraiment savoir d'où vient ce chiffre. À l'échelle mondiale et en Colombie-Britannique, Marine Harvest est la plus importante entreprise du domaine de l'aquaculture. Dans cette province, elle comptait environ 540 employés, mais elle vient d'annoncer la mise à pied d'environ 60 d'entre eux, même parmi le personnel de gestion, de l'administration, des finances et de la direction. On peut en déduire qu'il n'y a pas tant d'emplois sur les sites d'élevage eux-mêmes. Je ne dévalorise en rien ces emplois, qu'ils soient sur le terrain ou dans les bureaux. Quoi qu'il en soit, nous encourageons fortement le comité à presser l'industrie de l'aquaculture de dévoiler le rapport de PriceWaterhouseCoopers afin que nous puissions tous avoir une idée juste des emplois qu'elle génère. D'autres témoins vous ont parlé des emplois qui pourraient être créés grâce à l'aquaculture en parc clos.

Le président: Madame Stewart, je dois vous interrompre. Vous pourrez nous en dire plus en réponse aux questions. Si vous le voulez bien, je vais tout de suite lancer la première série de questions.

Mme Catherine Stewart: Très bien.

Le président: Nous allons commencer par Mme Davidson.

Mme Patricia Davidson: Madame Stewart, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui.

Nous avons accumulé bien des preuves contradictoires dans le cadre de notre étude. C'est extrêmement intéressant. Nous avons entendu bien des discours véhéments de part et d'autre, mais peu de juste milieu. Toutefois, je dois dire qu'un des témoins nous a présenté un excellent exposé faisant la part des choses, ce qui nous sera probablement utile.

J'aime bien connaître les opinions divergentes des différents groupes. J'ai trouvé votre commentaire sur l'emploi plutôt intéressant. Un des aspects sur lesquels tout le monde s'entend, c'est que les parcs en filet sont principalement situés dans de petites localités côtières, et qu'il s'agit souvent du seul employeur sur place. Nous avons aussi appris que si nous choisissons l'aquaculture en parc clos, l'élevage se fera fort probablement loin dans les terres, près des agglomérations et à cent lieues des petites localités. Les collectivités côtières perdront ces emplois; or, l'aquaculture est bien souvent le seul employeur sur place.

Pourriez-vous nous dire ce que votre groupe en pense?

• (1650)

Mme Catherine Stewart: Nous reconnaissons effectivement qu'il existe un risque. Mais au bout du compte, personne ne peut deviner où s'implantera cette nouvelle industrie novatrice. Puisqu'aucun d'entre nous, j'imagine, ne peut prédire l'avenir, les opinions divergent certainement sur ce qu'il nous réserve.

Je pense qu'il convient d'examiner les propositions actuelles en matière d'aquaculture en parc clos. Par exemple, Namgis est une petite collectivité située sur la côte nord de l'île de Vancouver. De plus, notre coalition collabore étroitement avec Marine Harvest au sujet de son projet pilote, et l'entreprise envisage elle aussi certains sites au nord de l'île de Vancouver. Ainsi, nous constatons que l'industrie vise les basses-terres continentales, comme Pitt Meadows et la vallée du Fraser, mais aussi les collectivités rurales côtières. Selon moi, il se pourrait bien que les deux types d'emplacements soient choisis.

Pour les Premières nations, je crois qu'il s'agit là d'une occasion de se faire connaître et de se démarquer, et pas uniquement d'aller chercher une prime pour le saumon d'élevage en parc clos. Je sais que certaines Premières nations de la côte centrale ont fait part de leur intérêt envers l'aquaculture en parc clos. Ils y voient un produit unique pouvant porter la marque de commerce des Premières nations. On pourrait commercialiser ce produit innovateur en disant qu'il favorise l'emploi au sein des collectivités de la Great Bear Rainforest, une marque de commerce en soi.

Je crois que ces deux avenues seront exploitées, mais j'espère que l'une ne sera pas privilégiée aux dépens de l'autre.

Mme Patricia Davidson: On nous a dit à maintes reprises que la technique utilisée à l'avenir, quelle qu'elle soit, doit être écologiquement viable. Votre coalition est-elle d'accord?

Mme Catherine Stewart: Tout à fait. Au début...

Mme Patricia Davidson: Pourriez-vous nous dire comment votre coalition définit la durabilité environnementale?

Mme Catherine Stewart: Je ne sais pas s'il existe quelque part une définition acceptable du mot « durable ». Je crois toutefois que le fait de rendre les éleveurs davantage responsables des impacts de leur exploitation et, dans la mesure du possible, de bien comprendre ces impacts, nous mettrait certes sur la voie d'une aquaculture durable. Au lieu de rejeter des déchets dans l'océan, traitons-les et essayons d'en tirer profit. Tous ces éléments contribueraient à rendre l'industrie plus durable.

Il faut reconnaître que l'élevage de poissons carnivores soulève une question fondamentale de durabilité. Les poissons carnivores doivent consommer des espèces comme le saumon et un certain pourcentage de chair et d'huile de poisson sauvage. L'industrie déploie des efforts considérables pour abaisser l'indice de consommation et obtenir un ratio d'un kilo d'apport pour un kilo de rendement en protéines, mais nous n'en sommes pas encore là.

Mme Patricia Davidson: Pourrait-on faire certaines choses dans les parcs en filet pour les rendre plus durables? Ce type d'élevage pourrait-il devenir ce que vous pourriez qualifier de durable?

Mme Catherine Stewart: Avec les niveaux actuels de production, je ne pense pas, personnellement, que ce soit possible. Ce n'est pas seulement la technologie en soi qui est en cause. Il faut aussi considérer les impacts cumulatifs des multiples élevages qui se trouvent dans certains secteurs et l'emplacement de ces élevages sur les routes migratoires du saumon sauvage. Tous ces facteurs contribuent à créer un impact tel que ce type d'élevage figure parmi les exploitations non durables.

Tout en reconnaissant que l'industrie est devenue plus responsable qu'elle ne l'était il y a 20 ans, je ne crois pas qu'il sera possible un jour de surmonter certains obstacles ou de corriger certaines lacunes inhérentes à la technologie.

Mme Patricia Davidson: Ai-je encore du temps? D'accord.

Très brièvement, si vous aviez un système d'élevage entièrement fermé et sur la terre, quelle serait sa durée de vie? Que reste-t-il lorsque cette durée de vie prend fin? Quel type d'impact sur l'environnement aurait ce type d'exploitation?

• (1655)

Mme Catherine Stewart: Honnêtement, je ne peux pas répondre à cette question. Je crois qu'il vaudrait mieux la poser aux experts en système d'élevage. D'après ce que j'ai entendu, la durée de vie serait de 20 à 25 ans, peut-être un peu plus. Pour répondre à cette question, il faudrait peut-être se tourner vers certaines des écloséries qui sont en exploitation depuis longtemps, puisque l'aquaculture en parc clos est vraiment une très grande éclosérie.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Donnelly, je crois que vous allez partager votre temps d'intervention avec M. Cleary.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président. En effet, je vais partager mes sept minutes d'intervention avec M. Cleary.

Madame Stewart, bienvenue et merci pour vos commentaires et votre témoignage.

J'aimerais revenir aux questions de Mme Davidson. À votre avis, quelle forme de pêche est la plus durable? Si je vous donne trois options, le saumon sauvage, les parcs en filet comme on les connaît maintenant ou les parc clos, quelle forme serait la plus durable, selon vous?

Mme Catherine Stewart: C'est difficile de répondre à cette question, Fin, parce que je crois qu'il faut tenir compte...

Lorsque vous parlez du saumon sauvage, pensez-vous aux bateaux de pêche à la drague ou à la pêche terminale sélective avec ligne et hameçon? Parlez-vous de la pêche au saumon rouge du lac Cultus, qui est en voie de disparition, ou du saumon des rivières Nass et Skeena, qui est abondant? Tout dépend du type d'équipement, de la santé de la population...

M. Fin Donnelly: Oui, je parlais de la forme commerciale actuelle et de tout ce que cela comprend. On pourrait améliorer les parcs en filet, et j'imagine que vous pourriez faire valoir qu'on pourrait améliorer aussi les parcs clos, ce qui est largement théorique, et mener quelques projets pilotes. C'est, évidemment, une question très hypothétique, mais j'ai demandé à d'autres témoins quel était leur avis à ce sujet.

Mme Catherine Stewart: D'accord.

Si je songe à l'avenir de mes petits-enfants, j'aimerais une combinaison d'aquaculture en parcs clos et de pêche sauvage responsable. Évidemment, la pêche sauvage doit être sélective. Elle doit être contrôlée. Elle doit cibler les stocks appropriés, utiliser le meilleur type d'équipement possible, et ainsi de suite.

Nous accordons une grande valeur à notre saumon sauvage et à la pêche sauvage, et j'espère vraiment que cette pêche a un avenir. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'espère que notre gouvernement va réagir devant toute la série de menaces qui guettent la viabilité de nos stocks de saumon sauvage, y compris les impacts de l'aquaculture en cages en filet.

M. Fin Donnelly: Très bien. Merci.

J'ai une dernière question avant de céder la parole à M. Cleary.

Si l'aquaculture continue dans sa forme actuelle ou prend de l'expansion — je pense surtout à la côte Ouest, mais cela touche aussi la côte Est —, à votre avis, comment cette industrie sera-t-elle perçue par le public dans cinq et dans dix ans?

De plus, pouvez-vous nous parler davantage des campagnes de marché que mènent votre organisation et d'autres qui font partie de la CAAR? Nous avons entendu parler d'autres organisations qui participent aussi à ce type d'activités. Pourriez-vous nous dire quel impact ces campagnes ont sur l'industrie et d'autres entreprises?

Je vous remercie.

Mme Catherine Stewart: Bien sûr.

Pour ce qui est de la perception du public, comme vous le savez tous très bien, le dossier est très polarisé en Colombie-Britannique. Les sondages menés au fil des ans nous montrent que la vaste majorité des Britanno-Colombiens qui sont au courant de ce dossier sont très inquiets des impacts des cages en filet. La commission Cohen a aggravé ces inquiétudes et a augmenté le niveau de sensibilisation.

Un sondage mené par la CAAR il y a environ trois ans, dans lequel on demandait aux habitants de la Colombie-Britannique s'ils seraient d'accord pour que le gouvernement favorise le développement d'une aquaculture en parcs clos, a montré que 81 p. 100 des gens étaient en faveur ou fortement en faveur d'un tel investissement. C'était au total, et bien plus que 50 p. 100 ont dit être très en faveur. Je crois que cela démontre que les gens appuient très fortement le maintien de l'aquaculture, mais qu'ils souhaitent aussi qu'elle devienne une industrie plus responsable, comme les parcs clos sur terre.

Les campagnes de marché ont le même impact que n'importe quelle autre campagne. Il s'agit de sensibiliser les gens. Ce que j'ai fait pendant de nombreuses années avec la CAAR, c'était de rencontrer des détaillants en alimentation, des chefs cuisiniers et des restaurateurs pour les informer des données scientifiques disponibles sur l'impact des cages en filet et pour les encourager à adopter des politiques d'achat responsables. Ces efforts ont fait boule de neige et n'ont pas seulement visé le saumon d'élevage.

Des campagnes ont été menées à propos du thon, en particulier du thon rouge de l'Atlantique. Les secteurs de l'alimentation et de la restauration ont été de plus en plus sensibilisés. Comme ma collègue, Mme Roebuck, vous l'a dit l'autre jour, la plupart des détaillants en Amérique du Nord et en Europe adoptent des politiques d'achat de fruits de mer durables, qui seront échelonnées sur les prochaines années. Il y aura une demande croissante pour les poissons d'élevage produits de façon responsable et le poisson sauvage pêché de façon responsable.

• (1700)

Le président: Monsieur Cleary.

M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, madame Stewart, de comparaître devant le comité.

J'ai deux questions rapides.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de la gestion des risques de l'aquaculture en cages en filet. Ma première question est très simple. Êtes-vous inquiète des coupes récentes, et peut-être des compressions à venir, faites à Environnement Canada et au ministère fédéral des Pêches et des Océans et croyez-vous que ces deux ministères peuvent réglementer l'aquaculture en cages en filet?

Mme Catherine Stewart: Je suis profondément inquiète à ce sujet. Je crois que ces compressions auront un impact majeur sur l'industrie.

Je crois que vous devez revoir les témoignages rendus par les responsables de la conservation et de la protection lors de la commission Cohen, qui ont affirmé ne pas avoir les ressources nécessaires pour contraindre et surveiller adéquatement l'industrie — et c'était avant la dernière série de compressions.

Oui, je crois que c'est un gros problème.

M. Ryan Cleary: Je vous remercie de votre réponse.

Ma prochaine question fait suite à celle que M. Donnelly a posée tout à l'heure. Vous avez dit que vous aimeriez voir une combinaison d'aquaculture en parcs clos et de pêche sauvage. Mais, si l'on songe à un échéancier pour les parcs clos, quelle serait, selon vous, une période de temps raisonnable pour vraiment s'approprier la technologie d'élevage en parcs clos?

Mme Catherine Stewart: Eh bien, il y a 10 ans, je crois qu'on disait qu'il faudrait cinq ans. Alors, honnêtement, je dirais aussi rapidement que possible.

Il y a un facteur économique à prendre en considération. Vous avez entendu la Overwaitea Food, qui achète du saumon coho élevé en parcs clos aux États-Unis. Vous avez entendu parler de la colonie huttérite du Montana qui investit dans des parcs clos. Il y a le Freshwater Institute en Virginie-Occidentale. Toutes ces initiatives sont appuyées et prennent de l'expansion, et elles vont continuer de gagner en importance pour répondre à la demande croissante du marché pour du saumon produit de manière responsable.

Je crois que le train est en marche, et je suis très inquiète. Le Canada a une excellente réputation pour ce qui est des pêches et des biens offerts sur le marché, mais je crois que nous allons manquer le train si nous continuons de débattre des mérites, du pour et du contre de la technologie. Il faut commencer à investir maintenant dans ce qui sera la technologie du futur et dans ce que le marché demande de plus en plus.

Je ne sais pas combien de temps il faudra pour compléter la transition, mais je dirais que cet investissement et cette transition doivent commencer maintenant.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, Catherine, de votre présence. Je suis ravi de vous revoir.

Votre titre est, je crois, « directrice de campagne, élevage de saumon ». Pouvez-vous nous parler de cette campagne dans laquelle vous vous êtes engagée? Quels en sont les composantes, les objectifs, etc.?

Mme Catherine Stewart: Bien sûr. Je travaille avec la Living Oceans Society. À l'heure actuelle, notre équipe de campagne compte trois membres — nous en avions quatre, mais une des membres vient de partir en congé de maternité.

L'une des activités consistait à rejoindre l'industrie de la restauration et les chefs cuisiniers. Ma collègue Kelly s'occupe des politiques concernant les fruits de mer durables dans le secteur de l'alimentation. Je fais un peu de tout. J'ai été assignée à témoigner pendant deux jours devant la commission Cohen. Je me suis occupée des dossiers liés aux relations gouvernementales, aux parcs clos, aux marchés et aux préoccupations concernant l'application de la loi et la réglementation. Mon collègue Will, qui travaille à notre bureau de Sointula, s'occupe principalement des incidents et des pratiques dans l'industrie — puisqu'il travaille juste à côté de l'archipel Broughton — ainsi que des nouvelles applications d'élevage.

Dans le cadre de la coalition de la CAAR, j'ai aussi fait partie de l'équipe de négociations qui a traité avec Marine Harvest. Nous participons aussi au programme de surveillance de la région de Broughton, que nous avons élaboré en collaboration avec Marine Harvest, et le ministère des Pêches et des Océans et deux autres grandes entreprises d'aquaculture se sont joints à nous.

Nous avons également une équipe qui s'intéresse aux parcs clos. Nous sommes aussi représentés par notre collègue de la Fondation David Suzuki au sein du Salmon Aquaculture Dialogue, pour ce qui est des questions de certification. Enfin, Living Oceans a récemment publié un rapport sur la variété d'étiquettes de certification et les éco-étiquettes.

Notre champ d'action est donc très vaste et nous nous intéressons à une foule d'enjeux.

• (1705)

M. Randy Kamp: Pouvez-vous me dire d'où vous vient le financement nécessaire pour faire toutes ces choses?

Mme Catherine Stewart: Bien sûr. Une partie du financement provient des dons faits par des Canadiens, des gens qui nous appuient, et parfois même de l'extérieur du Canada. Une partie vient des fondations.

M. Randy Kamp: Est-ce vrai que ce sont des fondations, des fondations américaines en particulier, qui assurent la grande majorité de votre financement?

Mme Catherine Stewart: Le gros du financement provient des fondations à l'heure actuelle. Comme tous les groupes, nous cherchons à consolider notre base, au niveau des membres et des partisans.

M. Randy Kamp: Lors des campagnes que vous menez — et je crois que je connais probablement déjà la réponse —, croyez-vous que vous fournissez une information objective aux gens avec lesquels vous communiquez, comme les chefs cuisiniers? Il est clair que vous êtes très négative, très pessimiste à l'égard de l'état actuel de l'aquaculture qui se fait principalement en Colombie-Britannique.

Mme Catherine Stewart: Nous sommes fiers de fournir des données factuelles. Oui, j'ai un parti pris. Je crois que la preuve est claire: les cages en filet ont un impact profondément négatif sur nos écosystèmes océaniques et sur le saumon sauvage. De très nombreuses études scientifiques l'ont montré.

Toutefois, comme toute autre partie dans ce débat, nous allons présenter l'information de manière à éclairer notre argumentation. Nous ne présenterons pas de faits erronés, mais bien une information précise et factuelle. Les gens avec qui nous nous entretenons vont obtenir des données du ministère des Pêches et des Océans et de l'industrie de l'aquaculture, qui présentera les faits sous le meilleur éclairage possible en faveur des cages en filet.

M. Randy Kamp: Seriez-vous d'accord pour dire, Catherine, que des scientifiques renommés rejettent certaines des conclusions présentées dans les études et l'information que vous remettez aux gens que vous rencontrez? Êtes-vous d'accord pour dire qu'il y a des positions divergentes?

Mme Catherine Stewart: Bien sûr. Et des scientifiques très réputés ne sont pas d'accord avec eux. Des gens comme Simon Jones et Dick Beamish, du MPO, ont mené des études qui ont été critiquées dans des revues scientifiques. Ce n'est pas seulement de la part des gens qui travaillent avec les groupes environnementaux et les organismes à but non lucratif, mais aussi de la part des universitaires et d'autres scientifiques des autres ministères.

M. Randy Kamp: Eh bien, je les ai lues.

Mme Catherine Stewart: Il y aura toujours un débat scientifique.

M. Randy Kamp: Oui, je sais.

Permettez-moi de poursuivre et de vous poser cette question, sous un angle un peu différent de ma collègue, Mme Davidson. Croyez-vous qu'il n'y a nulle part au monde des élevages de saumon de l'Atlantique qui soient durables ou respectueux de l'environnement?

Mme Catherine Stewart: Je crois que la technologie est risquée en soi. Je crois aussi que si la production était très limitée, si le nombre de fermes d'élevage dans un secteur donné était rigoureusement restreint, s'il n'y avait pas à proximité des stocks de poisson sauvage qui pourraient être affectés par les maladies et les parasites provenant des fermes, si aucun des produits chimiques utilisés dans les fermes d'élevage n'était dispersé dans le milieu marin, alors vous pourriez peut-être élever des poissons dans des cages en filet dans l'océan. Mais je ne vois pas ces conditions nulle part.

Pour être rentable, l'industrie dépend de la densité. Pour être efficiente, elle dépend de la concentration des fermes dans un secteur donné, pour éviter que les bateaux d'alimentation et les bateaux d'équipage aient à parcourir de grandes distances pour aller d'une ferme à l'autre. Dans une situation comme celle-là, les impacts s'accumulent. Et je ne crois pas que nous pouvons réussir à éliminer complètement ces impacts.

• (1710)

M. Randy Kamp: Oui, c'est juste. C'est vrai. Les projets d'aquaculture en parcs clos auraient aussi des impacts négatifs, je crois, peut-être dans un secteur différent et de façon différente.

Permettez-moi de vous poser cette question différemment. Nous souhaitons tous que ces projets, comme celui des 'Namgis et d'autres, y compris AgriMarine, et celui de Pitt Meadows, dans ma circonscription, soient couronnés de succès. Or — ce n'est qu'une hypothèse —, si ces projets qui visent à tester la faisabilité des modèles d'aquaculture en recirculation ou d'autres formes d'élevage en parcs clos s'avèrent non rentables, pour une raison quelconque, que proposerez-vous alors pour l'avenir de l'élevage du saumon? Est-ce que vous et votre organisation croyez que les exploitations d'aquaculture actuelles devraient alors être fermées?

Mme Catherine Stewart: Notre organisation n'a pas vraiment de position sur cette question; nous cherchons plutôt des solutions au problème. Plutôt que de trancher dans un sens ou dans l'autre, nous travaillons avec l'industrie pour essayer de trouver un moyen de responsabiliser davantage les entreprises.

Il va de soi que l'élevage en parcs clos peut avoir des répercussions, mais notre objectif est de minimiser les impacts de l'industrie tout en conservant ses retombées et en protégeant l'emploi. J'estime que le recours à des parcs clos va réduire considérablement les impacts de la salmoniculture.

Si nous en arrivons à un point où nos stocks sauvages continuent de diminuer alors que l'aquaculture en parcs clos ne fonctionne pas vraiment, nous devons alors nous poser les vraies questions qui préoccupent tous les Canadiens. Voulons-nous faire tout en notre pouvoir pour préserver le saumon sauvage, qui est l'épine dorsale de l'écosystème côtier, et maintenir le bon fonctionnement de cet écosystème, ou allons-nous l'abandonner à son triste sort simplement parce que nous avons déjà trop investi dans les parcs en filet?

J'ose espérer que nous n'en arriverons pas là et que la technologie d'aquaculture en parcs clos nous offrira la solution que nous cherchons depuis toutes ces années.

M. Randy Kamp: Merci, madame Stewart.

Je crois que je n'ai plus de temps.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Kamp.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup, monsieur le président.

Soyez la bienvenue, madame Stewart.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez indiqué que vous participez à la réforme de l'aquaculture. Est-ce que la formule des parcs en filet est considérée dans le cadre de ce travail? De nombreux témoins nous ont exposé des points de vue différents. Certains ont indiqué que le problème venait du pou du saumon. D'autres ont dit que les parcs étaient mal situés.

Y a-t-il d'après vous une façon d'apporter les correctifs nécessaires de manière à sauver cette forme d'aquaculture?

Mme Catherine Stewart: En fait, oui...

En 2005 ou 2006 — je ne me souviens pas exactement —, la CAAR a amorcé un dialogue avec Marine Harvest, la plus grande entreprise d'aquaculture en Colombie-Britannique. L'un des buts premiers de ce dialogue avec l'industrie était d'envisager des mesures provisoires pouvant minimiser ou atténuer les impacts des parcs en filet de l'archipel de Broughton, surtout pour les saumons sauvages

juvéniles se dirigeant vers l'océan. Nous avons conclu une entente à ce sujet avec Marine Harvest.

Il y a deux routes migratoires principales qui traversent l'archipel de Broughton. Le poisson sortant du passage Knight peut se diriger tout droit vers l'océan ou contourner vers le nord via le chenal Tribune et le détroit de Fife. L'entreprise a des parcs le long du passage Knight tout comme sur la route du nord.

Selon l'entente intervenue, l'entreprise va alterner la mise en jachère de ces parcs durant la période de migration vers l'océan du saumon sauvage juvénile. Elle va également assurer la coordination des traitements Slice et prendre des mesures proactives pour contrôler la quantité de poux de mer. À l'heure actuelle, une moyenne de trois poux vagiles représente le niveau de déclenchement à compter duquel on appelle un vétérinaire et on intègre des médicaments à l'alimentation. Marine Harvest a accepté d'amorcer proactivement les traitements pour réduire la quantité de poux dès que l'on constate, pendant la période de migration, une tendance à la hausse en direction de ce seuil de trois poux vagiles. Dans les parcs n'étant pas mis en jachère, on ne conservera que des saumons juvéniles ou subadultes pendant la période de migration, car des études menées en Norvège ont démontré que ces poissons étaient moins enclins à être infestés par le pou de mer.

C'est l'engagement concret que nous avons obtenu de l'entreprise dans nos efforts pour atténuer les impacts et prendre des mesures provisoires pour diminuer la pression. Les résultats ont été concluants, ce qui a mené à la mise en place du programme de surveillance de l'archipel de Broughton. Les recherches préliminaires — et j'insiste sur le fait qu'il ne s'agit que de données préliminaires — démontrent que la mise en jachère et le traitement coordonné ont permis de réduire la quantité de poux de mer dans ces parcs.

Il n'est pas rare que l'industrie cite une étude rendue publique par Martin Krkosec qui indiquait que nous pourrions perdre le saumon rose en moins de quatre générations si rien n'était fait, qu'il pourrait disparaître du secteur de Broughton. L'industrie fait alors valoir que le chercheur s'est trompé; rien de tel n'est arrivé. Mais son étude indiquait en fait que c'est ce qui pouvait se produire si rien ne changeait. Mais les choses ont effectivement changé grâce à notre travail avec les gens de Marine Harvest et à leur volonté d'apporter des modifications. La situation a changé et les résultats révèlent que la pression s'est quelque peu amoindrie.

Cela ne règle en rien tous les autres éléments problématiques qui touchent l'écosystème. On ne règle pas le problème des échappements, des prédateurs, de l'utilisation de produits chimiques, dont Slice lui-même, qui est sans doute néfaste pour les crevettes. Il nous faut de nouvelles études à ce sujet.

Désolée pour cette réponse un peu longue, mais je voulais insister sur le fait que nous nous sommes efforcés de travailler de manière constructive avec l'industrie de l'aquaculture en parcs à filet. Je demeure tout de même d'avis qu'il nous faut renoncer à ce type d'élevage.

• (1715)

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous avez indiqué que le ministère des Pêches et des Océans reconnaît qu'il y a un problème avec la formule des parcs en filet, surtout dans ses discussions avec la Norvège et d'autres pays. Vous avez aussi mentionné que le gouvernement a investi dans la promotion de cette forme d'aquaculture. J'aimerais que vous nous en disiez davantage.

Si le temps le permet, pourriez-vous nous indiquer également si vous estimez que l'accréditation peut être problématique pour l'aquaculture en parcs en filet? Cette forme d'élevage fait l'objet de nombreuses critiques, qu'elles soient justifiées ou non. Croyez-vous que l'accréditation peut jouer un rôle pour ce qui est du produit fini?

Mme Catherine Stewart: Il y a trois choses à considérer.

Effectivement, dans bon nombre des documents qu'il publie et surtout sur les tribunes scientifiques internationales, je crois que le ministère, s'il souhaite conserver sa crédibilité auprès des chercheurs étrangers, se doit de reconnaître comme il le fait que les cages en filet posent certains problèmes. Il serait très difficile de le nier compte tenu des impacts du pou de mer en Norvège et des problèmes croissants qui s'y posent en raison notamment de la résistance accrue aux traitements chimiques.

Trevor Swerdfager, un ancien directeur général au MPO, m'a déjà dit lors d'une discussion privée à ce sujet qu'il avait relevé sur la côte Est des niveaux d'infestation de 200 à 300 poux de mer par poisson. Ce sont des chiffres ahurissants qui peuvent nous aider à comprendre ce qui a incité une entreprise à enfreindre la loi, dans une tentative désespérée pour contrôler le pou du poisson, en utilisant de la cyberméthrine, un produit chimique interdit au Canada.

Je crois que le ministère est tout à fait conscient des problèmes. On ne le reconnaît guère ouvertement à l'intérieur du pays, mais on le fait à l'échelle internationale, même dans certains rapports écrits, comme celui de NASCO que j'ai cité.

Il est également vrai que le MPO participe activement à la promotion de l'industrie aquacole en parcs à filet. Encore une fois, je dois préciser que je ne reproche pas au gouvernement d'appuyer l'industrie et le commerce au Canada, mais j'estime que le gouvernement devrait soutenir les industries qui font le nécessaire pour agir de façon responsable et tendre vers l'adoption de pratiques plus durables. Il est décourageant pour moi de voir le ministère nous emboîter le pas dans nos démarches auprès des détaillants pour essayer de saper nos arguments et de faire la promotion de l'aquaculture en parcs à filet en soutenant que c'est une activité durable. Je suis tout à fait d'accord pour que notre ministère expose les faits, mais je note qu'il travaille énormément et investit beaucoup d'argent pour la promotion et la mise en marché de l'industrie

aquacole. C'est pourtant l'industrie elle-même qui devrait s'en charger. Notre ministère devrait plutôt se préoccuper des questions de santé, de protection et de viabilité de nos écosystèmes océaniques et de nos stocks sauvages. J'estime que le ministère s'est donné un mandat fondamentalement contradictoire en étant à la fois l'organisme de réglementation et l'agence de promotion de l'industrie aquacole.

L'accréditation est un aspect qui va prendre de plus en plus d'importance. Divers modèles d'accréditation sont en cours d'élaboration. En collaboration avec l'Office des normes générales du Canada et par le truchement du MPO, le gouvernement canadien travaille à l'établissement de normes biologiques pour l'aquaculture en parcs à filet au Canada. À mon avis, ces normes vont miner la crédibilité du système canadien de certification biologique dans son ensemble, si elles demeurent aussi faibles qu'elles le sont actuellement. Des initiatives de certification et d'étiquetage sont menées isolément par l'industrie ainsi que par des regroupements de plusieurs intervenants comme le Dialogue sur l'aquaculture du saumon. Je crois que ces mesures vont prendre de plus en plus de place et d'importance.

Nous prévoyons des tendances similaires à celles que nous avons observées avec le Marine Stewardship Council; les détaillants et les consommateurs seront plus nombreux à rechercher une étiquette d'accréditation digne de confiance. C'est un élément qui va devenir fondamental. Il y aura prolifération de marques, d'étiquettes et d'éco-étiquettes, mais on finira par en établir une hiérarchie allant des plus crédibles jusqu'au simple estampillage sans signification véritable.

• (1720)

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacAulay.

Madame Stewart, au nom du comité, je tiens à vous remercier à nouveau d'avoir pu, malgré votre horaire chargé, trouver le temps de comparaître devant nous et de répondre à nos nombreuses questions. Nous vous sommes vraiment reconnaissants pour les renseignements que vous nous avez transmis aujourd'hui.

Comme il n'y a rien d'autre au programme, la séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>